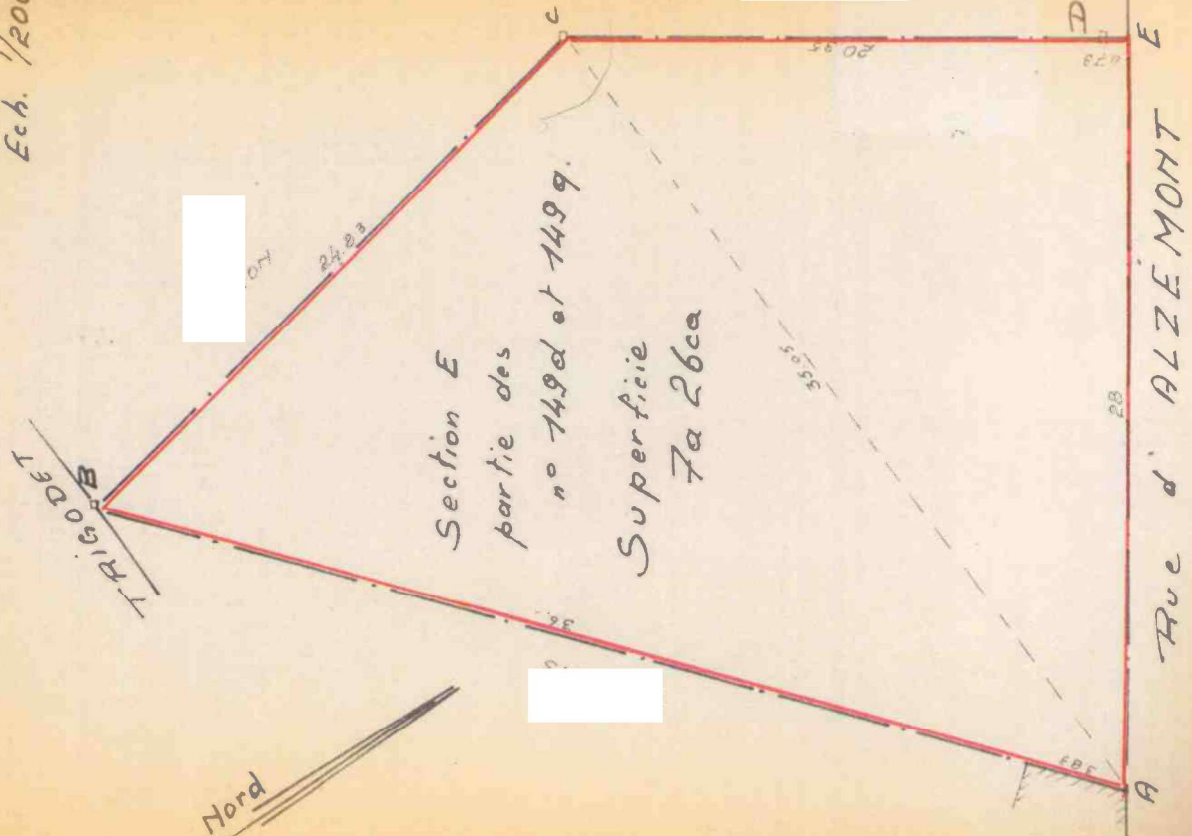


Commune de BAULERS.

Ech. 1/200



PROCES - VERBAL DE MESURAGE ET DE BORNAGE.

L'an mil neuf cent soixante sept, le quatorzième jour du mois de Décembre;

Nous, PARE WILLY, Géomètre, expert immobilier, légalement admis et assermenté par devant le Tribunal de Première Instance, séant à Nivelles, domicilié à Nivelles, Rue Paquette, n°6

Agissant à la requête de

Avons procédé au mesurage et au bornage d'une parcelle de terrain à bâtir étant le lot n° 7 d'un projet de lotissement autorisé par le Collège Échevinal de la Commune de BAULERS.

Cette parcelle, reprise en liseré vermillon au plan ci-contre, joint la Rue d'Alzémont,

Elle est cadastrée Section E partie des n° 149d et 149g.

Elle est limitée par des droites joignant les sommets A-B-C-D et E.

Les sommets B - C- et D sont matérialisés par une borne.

La superficie de cette parcelle est de

SEPT ARBRES VINGT SIX CENTIARES. (7a26ca).

Notre mission étant terminée, nous avons dressé et signé le présent procès-verbal à Nivelles, date que dessus.



ENREGISTRÉ PAR LE RECEVEUR SOUSSIGNÉ